

TAXE D'APPRENTISSAGE

Promesse de versement

Ce bordereau nous permet de suivre vos versements, il ne se substitue pas à la demande de versement par l'intermédiaire de votre organisme collecteur. Le versement de la taxe d'apprentissage est à effectuer au plus tard le **28 février 2019**

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom / Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

VOTRE ORGANISME COLLECTEUR

Nom :

VOUS SOUHAITEZ VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À NOTRE ÉTABLISSEMENT

Au titre du Hors Quota - Catégorie A

Montant affecté : euros

Date : Signature :

PROMESSE DE VERSEMENT À RENVOYER

- par courriel : carole.geraudin@ugecam.assurance-maladie.fr
- par courrier : adresse ci-contre en dernière page



Le GROUPE UGECAM

Organisme privé à but non lucratif, le GROUPE UGECAM* assure une mission de service public bâtie sur les valeurs fondatrices de l'Assurance Maladie : égalité, solidarité, accessibilité.

Nos missions

■ Soigner, rééduquer

Les domaines principaux d'intervention concernent les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, quel que soit leur âge.

■ Réinsérer

Pour les personnes isolées par le handicap ou la maladie, le GROUPE UGECAM développe des programmes de réinsertion dans la vie ordinaire, incluant la réinsertion professionnelle.

■ Accompagner au quotidien

Le GROUPE UGECAM accompagne les personnes en situation de handicap lourd (physique et mental) et les personnes âgées dépendantes dans leur quotidien, pour les actes essentiels de la vie courante.

**Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie*

Centre de Reconversion Professionnelle Beterette

Parc d'activités Pau-Pyrénées
1 avenue Nicolas COPERNIC
CS 70434
64004 PAU cedex

www.crp-beterette.com

Mme. GERAUDIN Carole
carole.geraudin@ugecam.assurance-maladie.fr



Centre de Reconversion Professionnelle Beterette

Choisir un investissement utile et solidaire

Notre cœur de métier

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Spécialisé dans la prise en charge globale des personnes en situation de handicap afin de les accompagner vers un retour à l'emploi durable, le Centre de Reconversion Professionnelle Beterette dispense des formations d'orientation, pré-qualifiantes et qualifiantes.

Nos équipes pluridisciplinaires accompagnent les personnes sur le plan professionnel, médical, physique, pédagogique, social et pour toutes les questions d'accès à l'emploi.

Notre engagement

Contribuer au développement de leurs compétences

Notre objectif est d'offrir aux travailleurs handicapés de meilleures chances d'insertion professionnelle, grâce à des formations qualifiantes et un accompagnement médico-social adaptés.

En dispensant des formations diplômantes, nous voulons ainsi les entraîner ou les ré-entraîner, en vue d'une insertion ou d'une réinsertion professionnelle, soit vers le milieu de travail ordinaire, soit vers le milieu protégé.

 **185**
stagiaires
accompagnés

 **16**
professionnels
composent l'équipe
pluridisciplinaire

 **299**
stages réalisés
en entreprise

 Près de **75%**
de réussite
à l'examen

Agissez en faveur de l'insertion

La taxe d'apprentissage, une ressource précieuse

En vous engageant auprès de nos professionnels, vous agissez en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Vous permettez à ces travailleurs handicapés de s'initier à des gestes techniques, de ré-apprendre leur métier, d'en découvrir un autre tout en étant accompagnés vers la réussite de leur projet ainsi que de bénéficier d'un suivi médical, social et psychologique. Par ailleurs, chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé adapté à sa situation en vue de répondre au mieux à ses besoins et favoriser un retour à l'emploi.

Comme d'autres entreprises déjà impliquées à nos côtés, vous participerez, par le versement de la taxe d'apprentissage, à l'émergence et la concrétisation de projets pédagogiques.

En versant la taxe d'apprentissage au Centre de Reconversion Professionnelle Beterette, vous choisissez un investissement utile et solidaire.

Nos réalisations

Des projets rendus possibles

Grâce à la taxe d'apprentissage, le Centre de Reconversion Professionnelle Beterette a pu mettre en place de nombreux projets innovants.

Développer les nouvelles technologies :

- Abonnement à une plateforme numérique

Financer du matériel le mieux adapté pour une formation professionnelle de qualité

- Formation prévention et secours civique de niveau I pour nos stagiaires
- Achat de fournitures pédagogiques

Renforcer et améliorer les aménagements locaux

- Achat de fauteuils ergonomiques
- Aménagement de salles pour de nouvelles formations



Comment soutenir notre établissement ?

- 1** Contactez votre organisme collecteur (OCTA).
- 2** Désignez-nous comme bénéficiaire de votre versement **avant le 28 février 2019**
- 3** Adressez-nous **votre promesse de versement** (au verso).

Envoyez votre promesse de versement (au verso), essentielle pour le suivi de votre versement (bordereau également disponible sur notre site internet www.crp-beterette.com)

Habilitation au titre du Hors Quota / Catégorie A



A ce jour,
180 entreprises
ont soutenu l'UGEAM AQUITAINE.